



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'ATTRIBUTION -

1. Pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tel : 03.89.70.90.70 - Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : <http://www.agglo-saint-louis.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Définition et Assistance à la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de conception/ Réalisation de supports de communication pour les années 2019 à 2022

Type d'accord-cadre :

Accord-cadre de services

Classification CPV :

Code CPV principal : 79933000-3 - Services d'assistance à la conception
Code CPV complémentaire : 79822500-7 - Services de conception graphique

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale courant à compter de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2019. L'accord-cadre est ensuite renouvelable 3 fois par période de 1 an par tacite reconduction. Il ne pourra pas être toutefois poursuivi au-delà du 31 décembre 2022.

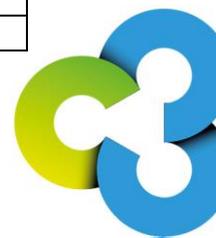
Type de procédure :

Procédure concurrentielle avec négociation soumise aux dispositions des articles 25-II.3° et 71 à 73 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique des offres	65 %
2	Prix des prestations apprécié à partir de la SF	35 %



Publications antérieures concernant le même marché :

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence au JOUE et au BOAMP : 7 mars 2019

Avis d'appel public à la concurrence paru :

- Au BOAMP n° 19-36242, publié le 9 mars 2019
- Au JOUE du 12 mars 2019 sous le n° 2019/S 050-115112

4. Attribution du marché :

Date d'attribution du marché : 29 juillet 2019

Titulaire du marché :

3MA GROUP
9, rue Manfred Behr
BP 28
68250 ROUFFACH

Montant du marché :

Pour un montant estimatif total de 29 065,00 € HT soit 34 878,00 € TTC tel qu'il est mentionné dans la simulation financière.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande comportant un montant minimum annuel fixé à 40 000 € HT et un montant maximum annuel fixé à 180 000 € HT.

Numéro de marché : 2019PALS026L00

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Date de signature du marché : Mercredi 24 juillet 2019

Le marché est consultable au siège de SAINT-LOUIS Agglomération, sur demande à adresser au Service Marchés Publics de la collectivité, dans le respect des secrets protégés par la loi.

6. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex
Tél : 03.88.21.23.23
Fax : 03.88.36.44.66
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis : Mercredi 31 juillet 2019

